

La Communication alternative et améliorée (CAA): condition essentielle à l'autodétermination

CONTEXTE

Cette formation outille les professionnels pour intégrer la CAA dans une démarche de participation sociale et d'autodétermination. Elle vise à garantir à chacun un véritable accès à la communication, au-delà des demandes basiques. En s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques issues du modèle de participation sociale des personnes avec CAA (Beukelman & Mirenda), elle met en place des solutions concrètes à savoir : une démarche multimodale, des activités en contexte réel, une posture qui respecte pleinement le droit de chaque personne de communiquer autrement.

OBJECTIFS

- ▶ Identifier les principes fondamentaux de la CAA et de la participation sociale
- ▶ Concevoir une démarche multimodale pour utiliser des dispositifs de CAA adaptés au quotidien des personnes accompagnées
- ▶ Intégrer la CAA dans les projets personnalisés pour renforcer l'autonomie et l'autodétermination des personnes en respect avec le modèle conceptuel de participation
- ▶ Développer une posture professionnelle favorisant la participation des personnes accompagnées
- ▶ Participer au déploiement de la CAA et de l'AutoD

PROGRAMME

- ▶ **Introduction à la CAA : définitions, enjeux et cadre légal**
- ▶ **L'autodétermination** : concepts et implications dans l'accompagnement
Notions clés : choix, autonomie, pouvoir d'agir, auto-efficacité
Lien entre autodétermination et accès à la communication
- ▶ **Pratiques professionnelles soutenantes** : écoute active, valorisation co-construction
- ▶ **Analyse des freins et leviers à la participation** : repérage et évaluation
Outils d'observation et d'analyse
Repérage des obstacles à la communication et à la participation
- ▶ **Accompagnement des familles**
- ▶ **Présentation des dispositifs de CAA**
- ▶ **Applications pratiques, création d'outils et plan d'action personnalisé** :
Création d'outils CAA personnalisés pour les différents contextes de la vie (école, maison, loisirs)
Élaboration de plans d'action pour intégrer la CAA dans les routines quotidiennes
Méthodes d'évaluation et d'ajustement
Intégration dans le Projet Personnalisé / Individualisé

RÉF. C39

PUBLIC

Tous les professionnels du droit commun de l'éducation, du secteur médico-social et tous professionnels souhaitant intégrer la démarche de Communication Alternative et Améliorée (CAA)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

- **Com'Together**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport théorique, exercices d'appropriation des concepts d'autodétermination et de CAA, étude de situations, échanges d'expériences, supports PowerPoint et vidéo

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 15 participants
- ▶ **Strasbourg** 15 et 16 mars 2027
- ▶ **732€/personne**